



ALMANACH
DES
Coopérateurs Belges

POUR

1910



POUR

1910

= PRIX =

15 CENTIMES

Louis BERTRAND

17, RUE JAMES WATT

- - BRUXELLES - -



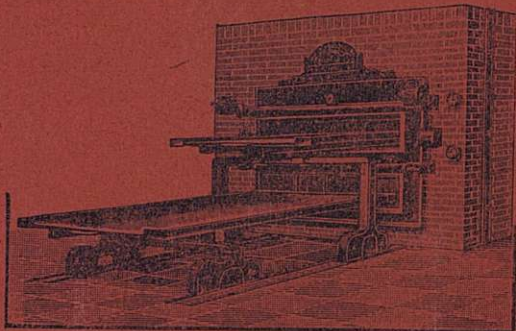
Fours & Pétrins Borbeck

**Spécialité de boulangeries économiques
pour sociétés coopératives**

Plus de 4,500 Fours en Exploitation

**Diplôme d'Honneur à l'Exposition d'Anvers 1894
Médaille d'Or à l'Exposition de Liège 1905**

Nombreuses Références



**Four double système « VICTORIA » avec deux
soles mobiles.**

Pour Renseignements et Devis s'adresser à
C.-M. NAP, 32, Avenue Cogels
ANVERS

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL

pour la Belgique, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais

ALMANACH
DES
Coopérateurs Belges

POUR

19^e Année

1910

19^e Année

Prix : 15 Centimes

UN POUR TOUS — TOUS POUR UN

L. BERTRAND

17, RUE JAMES WATT, 17

BRUXELLES

SUNLIGHT SAVON



De
même
que l'or
est le plus
pur de tous les métaux, le
SUNLIGHT SAVON est le
plus pur de tous les savons.
Pour la blanchisserie, le
bain, la cuisine, le mé-
nage, partout il est
sans rival.

CALENDRIER POUR 1910

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
1 Samedi	1 Mardi	1 Mardi	1 Vendredi
2 Dimanche	2 Mercredi	2 Mercredi	2 Samedi
3 Lundi	3 Jeudi	3 Jeudi	3 Dimanche
4 Mardi	4 Vendredi	4 Vendredi	4 Lundi
5 Mercredi	5 Samedi	5 Samedi	5 Mardi
6 Jeudi	6 Dimanche	6 Dimanche	6 Mercredi
7 Vendredi	7 Lundi	7 Lundi	7 Jeudi
8 Samedi	8 Mardi	8 Mardi	8 Vendredi
9 Dimanche	9 Mercredi	9 Mercredi	9 Samedi
10 Lundi	10 Jeudi	10 Jeudi	10 Dimanche
11 Mardi	11 Vendredi	11 Vendredi	11 Lundi
12 Mercredi	12 Samedi	12 Samedi	12 Mardi
13 Jeudi	13 Dimanche	13 Dimanche	13 Mercredi
14 Vendredi	14 Lundi	14 Lundi	14 Jeudi
15 Samedi	15 Mardi	15 Mardi	15 Vendredi
16 Dimanche	16 Mercredi	16 Mercredi	16 Samedi
17 Lundi	17 Jeudi	17 Jeudi	17 Dimanche
18 Mardi	18 Vendredi	18 Vendredi	18 Lundi
19 Mercredi	19 Samedi	19 Samedi	19 Mardi
20 Jeudi	20 Dimanche	20 Dimanche	20 Mercredi
21 Vendredi	21 Lundi	21 Lundi	21 Jeudi
22 Samedi	22 Mardi	22 Mardi	22 Vendredi
23 Dimanche	23 Mercredi	23 Mercredi	23 Samedi
24 Lundi	24 Jeudi	24 Jeudi	24 Dimanche
25 Mardi	25 Vendredi	25 Vendredi	25 Lundi
26 Mercredi	26 Samedi	26 Samedi	26 Mardi
27 Jeudi	27 Dimanche	27 Dimanche	27 Mercredi
28 Vendredi	28 Lundi	28 Lundi	28 Jeudi
29 Samedi		29 Mardi	29 Vendredi
30 Dimanche		30 Mercredi	30 Samedi
31 Lundi		31 Jeudi	

LA COOPÉRATION, par Louis Bertrand

1 beau volume de 180 pages

Publié dans la Bibliothèque Belge des Connaissances modernes

Prix : 1 fr. 25

En vente à la Librairie du PEUPLE, 35, rue des Sables, Bruxelles

CALENDRIER POUR 1910

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 Dimanche	1 Mercredi	1 Vendredi	1 Lundi
2 Lundi	2 Jeudi	2 Samedi	2 Mardi
3 Mardi	3 Vendredi	3 Dimanche	3 Mercredi
4 Mercredi	4 Samedi	4 Lundi	4 Jeudi
5 Jeudi	5 Dimanche	5 Mardi	5 Vendredi
6 Vendredi	6 Lundi	6 Mercredi	6 Samedi
7 Samedi	7 Mardi	7 Jeudi	7 Dimanche
8 Dimanche	8 Mercredi	8 Vendredi	8 Lundi
9 Lundi	9 Jeudi	9 Samedi	9 Mardi
10 Mardi	10 Vendredi	10 Dimanche	10 Mercredi
11 Mercredi	11 Samedi	11 Lundi	11 Jeudi
12 Jeudi	12 Dimanche	12 Mardi	12 Vendredi
13 Vendredi	13 Lundi	13 Mercredi	13 Samedi
14 Samedi	14 Mardi	14 Jeudi	14 Dimanche
15 Dimanche	15 Mercredi	15 Vendredi	15 Lundi
16 Lundi	16 Jeudi	16 Samedi	16 Mardi
17 Mardi	17 Vendredi	17 Dimanche	17 Mercredi
18 Mercredi	18 Samedi	18 Lundi	18 Jeudi
19 Jeudi	19 Dimanche	19 Mardi	19 Vendredi
20 Vendredi	20 Lundi	20 Mercredi	20 Samedi
21 Samedi	21 Mardi	21 Jeudi	21 Dimanche
22 Dimanche	22 Mercredi	22 Vendredi	22 Lundi
23 Lundi	23 Jeudi	23 Samedi	23 Mardi
24 Mardi	24 Vendredi	24 Dimanche	24 Mercredi
25 Mercredi	25 Samedi	25 Lundi	25 Jeudi
26 Jeudi	26 Dimanche	26 Mardi	26 Vendredi
27 Vendredi	27 Lundi	27 Mercredi	27 Samedi
28 Samedi	28 Mardi	28 Jeudi	28 Dimanche
29 Dimanche	29 Mercredi	29 Vendredi	29 Lundi
30 Lundi	30 Jeudi	30 Samedi	30 Mardi
31 Mardi		31 Dimanche	31 Mercredi

Les Coopérateurs Belges

Organe mensuel de la Coopération

Bureaux : 17, rue James Watt, Bruxelles

Abonnement : Belgique 1.25 fr. ; Union postale 2 fr.

CALENDRIER POUR 1910

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Jeudi	1 Samedi	1 Mardi	1 Jeudi
2 Vendredi	2 Dimanche	2 Mercredi	2 Vendredi
3 Samedi	3 Lundi	3 Jeudi	3 Samedi
4 Dimanche	4 Mardi	4 Vendredi	4 Dimanche
5 Lundi	5 Mercredi	5 Samedi	5 Lundi
6 Mardi	6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mardi
7 Mercredi	7 Vendredi	7 Lundi	7 Mercredi
8 Jeudi	8 Samedi	8 Mardi	8 Jeudi
9 Vendredi	9 Dimanche	9 Mercredi	9 Vendredi
10 Samedi	10 Lundi	10 Jeudi	10 Samedi
11 Dimanche	11 Mardi	11 Vendredi	11 Dimanche
12 Lundi	12 Mercredi	12 Samedi	12 Lundi
13 Mardi	13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mardi
14 Mercredi	14 Vendredi	14 Lundi	14 Mercredi
15 Jeudi	15 Samedi	15 Mardi	15 Jeudi
16 Vendredi	16 Dimanche	16 Mercredi	16 Vendredi
17 Samedi	17 Lundi	17 Jeudi	17 Samedi
18 Dimanche	18 Mardi	18 Vendredi	18 Dimanche
19 Lundi	19 Mercredi	19 Samedi	19 Lundi
20 Mardi	20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mardi
21 Mercredi	21 Vendredi	21 Lundi	21 Mercredi
22 Jeudi	22 Samedi	22 Mardi	22 Jeudi
23 Vendredi	23 Dimanche	23 Mercredi	23 Vendredi
24 Samedi	24 Lundi	24 Jeudi	24 Samedi
25 Dimanche	25 Mardi	25 Vendredi	25 Dimanche
26 Lundi	26 Mercredi	26 Samedi	26 Lundi
27 Mardi	27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mardi
28 Mercredi	28 Vendredi	28 Lundi	28 Mercredi
29 Jeudi	29 Samedi	29 Mardi	29 Jeudi
30 Vendredi	30 Dimanche	30 Mercredi	30 Vendredi
	31 Lundi		31 Samedi

HISTOIRE DE LA COOPÉRATION EN BELGIQUE

Deux volumes complets, ensemble 1200 pages.

Prix : 10 frs — 220 portraits et gravures — **Prix : 10 frs**

S'ADRESSER A L'AUTEUR L. BERTRAND, 17, RUE JAMES WATT

ANNÉE 1910

Quatre-Temps

Du Carême	16, 18 et 19 février.
De Pentecôte	18, 20 et 21 mai.
De Septembre	21, 23 et 24 septembre.
De l'Avent	14, 16 et 17 décembre.

Fêtes Mobiles

Septuagésime	17 janvier.	Pentecôte	15 mai.
Cendres	9 février.	Trinité	22 mai.
Pâques	27 mars.	Fête-Dieu	26 mai.
Rogations	2, 3 et 4 mai.	1 ^{er} Dimanche	
Ascension	5 mai.	de l'Avent	27 novembre.

Commencement des Saisons

Printemps	21 mars, à 0 h. 03 du soir.
Été	22 juin, à 7 h. 49 du matin.
Automne	23 septembre, à 10 h. 31 du soir.
Hiver	22 décembre, à 5 h. 21 du soir.

Eclipses de 1910

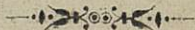
Il y aura, cette année, deux éclipses de soleil et deux de lune.

Eclipse totale de soleil, le 8 mai 1910, invisible en Belgique.

Eclipse totale de lune, le 23 mai 1910, en partie visible en Belgique.

Eclipse partielle de soleil, le 1^{er} novembre 1909, invisible en Belgique.

Eclipse totale de lune, le 16 novembre 1910, visible en Belgique.



L'Année Coopérative

Rien de bien saillant à signaler dans la revue coopérative de l'année qui touche à sa fin.

La dépression économique a eu pour résultat une crise industrielle assez intense. De nombreux syndicats ouvriers ayant institué des caisses de chômage, ont dû faire de grands sacrifices d'argent pour venir en aide aux chômeurs.

C'est dans la grande industrie métallurgique et dans l'industrie textile que la crise a surtout sévi. Il en est résulté, pour certaines coopératives du pays industriel, une gêne momentanée. Le chiffre des achats moyens par famille a été réduit. Certaines autres sociétés ont été obligées de faire crédit à leurs membres sans travail.

La vente à crédit est cependant un mal pour les coopératives. C'est un mal et aussi un danger.

Malheureusement, bon nombre de travailleurs vivant au jour le jour, n'ont guère le moyen de faire des économies. Il en résulte que lorsqu'ils sont frappés par la maladie ou par le chômage, ils sont dans la misère. S'ils sont coopérateurs, ils n'ont qu'une ressource, c'est d'obtenir du crédit de leur magasin coopératif ou de réclamer le remboursement de leur part de capital versé dans la société.

Seulement, dans la plupart des grandes coopératives, les *parts* sont de deux ou de dix francs, ce qui est peu !

Au pays de Liège, la part souscrite et à verser est plus élevée. Elle varie de 50 à 100 francs.

Et il est admis aussi, dans ces coopératives, que les sociétaires ont droit à un certain crédit, c'est-à-dire de la valeur de la part du capital versé par eux à la coopérative.

En Angleterre, dans nombre de sociétés coopératives, le bénéfice annuel ou le *trop-perçu*, ce qui est une expression plus juste, est divisé en deux parts. L'une est payée au coopérateur, l'autre est inscrite à son livret d'épargne que détient la coopérative. De cette façon, le sociétaire momentanément dans la gêne, peut obtenir le remboursement de son épargne et continuer à payer comptant les marchandises qu'il achète au magasin coopératif.

Il est vrai de dire que les salaires sont plus élevés chez nos voisins de la Grande-Bretagne que chez nous et, ce qui est possible chez eux, ne l'est pas toujours chez nous.

Quoi qu'il en soit, dans nos grandes coopératives socialistes, on a institué un service médico-pharmaceutique pour les membres malades. En cas de chômage provenant par suite de maladie, ces membres ont droit à un nombre déterminé de pains.

Pourquoi n'instituerait-on pas, à côté de la caisse

de secours pour maladie, une caisse de chômage pour les coopérateurs ?

Il y a là une idée à creuser et que nous soumettons à nos amis coopérateurs, sans vouloir nuire, bien entendu, aux caisses de chômage déjà existantes dans un certain nombre de syndicats professionnels.

* * *

Si l'année 1909 a été une année de crise industrielle et de chômage, elle a été aussi une année de pain cher.

On a attribué la hausse du prix des farines, et par conséquent du pain, à une récolte insuffisante de froment dans les grands pays producteurs de ce précieux produit alimentaire.

Mais il est vrai de dire aussi que la spéculation, l'accaparement des stocks n'ont pas été étrangers à cette hausse.

Il est déplorable que les pouvoirs publics ne puissent empêcher ces spéculations criminelles. Il est déplorable aussi que les nations ne puissent s'entendre pour organiser la vente du froment, de façon à empêcher la spéculation privée.

Dans les années de disette, les pouvoirs publics ont déjà organisé la vente des froments et farines. Pourquoi ne l'organiserait-elle pas d'une façon définitive ?

Certains pays ont le monopole du tabac et de l'alcool, consommations nuisibles. Il serait plus légitime de les voir s'occuper du monopole du pain, base indispensable et précieuse de l'alimentation populaire.

On y viendra un jour.

On y viendra, quand les peuples seront plus sérieusement représentés au gouvernement de leur pays.

* *

Du 1^{er} novembre 1908 au 31 octobre 1909, il a été constitué 229 nouvelles sociétés coopératives en Belgique.

L'année précédente on en avait constitué 227 nouvelles.

C'est, à peu de chose près, un chiffre dépassant quelque peu la moyenne des dix dernières années.

La grande majorité des sociétés nouvelles sont des sociétés agricoles, principalement des sociétés de crédit mutuel.

* *

Jadis, dans les Parlements, le mouvement coopératif était attaqué, battu en brèche par les élus de la classe bourgeoise, qui croyaient devoir défendre les intérêts de la petite bourgeoisie vivant du négoce de détail.

Bien souvent, des mesures fiscales furent proposées et votées contre les coopératives.

Aujourd'hui, il y a progrès.

Les anticooérateurs sont calmés. Ils n'osent plus réclamer des mesures contre les coopératives de consommation.

Bien plus, dans certains parlements, comme en Italie, on a vu se constituer un comité parlementaire de la coopération. Ce comité comprend des députés et sénateurs de tous les partis favorables au mouvement coopératif et, par des démarches auprès des ministres et le dépôt de propositions de lois, ses membres ont réussi à obtenir plus de justice et plus d'encouragements pour les associations coopératives, dont on reconnaît la grande valeur morale, économique et éducative.

C'est un nouveau progrès à constater.

* * *

Deux nouvelles brasseries coopératives ont été mises en exploitation depuis l'année dernière. La première à Gand, par le *Vooruit*, et la seconde à Louvain, par les soins de la société de consommation *Le Prolétaire*.

C'est un nouvel élément de succès pour le mouvement coopératif belge, dont il y a lieu de se féliciter.

* * *

La pratique des voyages coopératifs continue:

Des coopérateurs belges et français vont en Angleterre étudier le mouvement coopératif.

Des Français viennent en Belgique dans le même but.

[†] On ne saurait assez encourager ces voyages d'études. C'est en voyant ce que fait le voisin que l'on apprend à faire mieux. Et dans chaque pays il y a des œuvres qui méritent d'être étudiées de près, qui ont leur originalité et qui sont un précieux enseignement pour tous.

Nous connaissons plusieurs gérants de magasins coopératifs auxquels pareil voyage a fait entrevoir les progrès que peut encore réaliser la coopération et qui, rentrés chez eux, se sont mis courageusement à l'œuvre pour améliorer ce qu'ils faisaient, en quelque sorte, automatiquement depuis des années.

Ce sera tout profit et pour la coopérative et pour les coopérateurs.

* * *

D'un relevé fait par l'*Alliance coopérative internationale*, il résulte qu'au début de l'année 1909, il existait dans le monde 146 journaux et revues s'occupant principalement de propager les principes et l'organisation coopératifs.

C'est à des millions d'exemplaires que ces journaux sont répandus chaque année, dans toutes les langues.

Des 146, il en est 4 qui existent depuis 1870.

* * *

Pour finir, disons un mot d'une nouvelle œuvre fondée par le Parti Ouvrier belge : *La Prévoyance sociale*.

La branche « vie populaire » a obtenu un succès énorme. A l'heure qu'il est, le total des capitaux assurés est de près de *dix millions* !

La Prévoyance sociale a commencé la branche « incendie » avec un capital nouveau souscrit de 500,000 francs.

C'est ainsi que, peu à peu, la coopération s'empare de toutes les branches de l'activité humaine.

C'est ainsi qu'elle triomphera et aidera à créer un ordre social nouveau basé sur la solidarité humaine !

LOUIS BERTRAND.

Le magasin coopératif n'est pas la boutique banale où l'on vient s'approvisionner de denrées, où l'on entre et dont on sort distraitemment pour n'y jamais penser tant que le besoin d'une acquisition nouvelle ne se fait pas sentir. Il est bien difficile de ne pas se prendre peu à peu d'une véritable affection pour cette société que l'on a vu naître, dans laquelle on possède quelque chose. On y a mis d'abord un peu d'argent, on finit par y mettre beaucoup d'espoir.

A toutes conditions égales, le sens « politique » des ouvriers qui ont passé par l'administration coopérative est supérieur à celui des autres qui n'ont pas fait cet apprentissage.

Joseph Cernesson.

A L A
VIERGE NOIRE

BRUXELLES

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE

DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRRÉPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS, ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

*Expédition franco dans toute la Belgique à partir de 20 frs
Envoi d'échantillons sur demande*

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

QUE VAUT LE PAIN ?

C'est une croyance fermement assise que le bon pain est un aliment irremplaçable, se suffisant à lui-même et ne pouvant nuire à personne. Que faut-il en penser ?

Qu'est-ce que le pain ? C'est un produit fait de farine de blé pétrie avec de l'eau et du levain, et cuit au four. Il représente essentiellement une masse d'amidon ($1/2$) et d'eau ($1/3$), à laquelle est mélangée une matière albuminoïde, le gluten (7 p. c.); presque pas de graisse et peu de sels.

Un aliment vaut par deux choses principales : d'abord par le combustible qu'il apporte au travail de nos muscles et de nos organes intérieurs, ainsi qu'à l'entretien de notre chaleur ; ensuite par la matière albuminoïde qui remplace la substance de nos tissus usée incessamment dans les phénomènes de la vie. Il sert aussi par l'apport de matière minérale — chaux, potasse, soude, etc. — qui entre dans nos tissus et nos humeurs. Mais ce besoin n'est pas encore connu dans sa grandeur et il semble couvert largement par les aliments variés qui constitue la ration ordinaire.

Premièrement, que vaut le pain en tant que combustible ? Tous les aliments peuvent nous

servir comme tels, car tous sont destinés à brûler dans nos tissus. Mais tous ne dégagent pas également de chaleur. On les compare par le nombre de calories qu'ils sont susceptibles de produire. On peut encore, comme l'a fait M. Alquier, les comparer par le nombre d'unités nutritives qu'ils possèdent, ces unités étant représentées par les quantités d'aliments ramenées d'après leur pouvoir calorique à des hydrocarbures. Je me suis servi pour cet article des mesures que cet auteur a établies dans ses précieux et indispensables tableaux. Voici la comparaison des principaux aliments :

Combien d'unités nutritives dans 100 de :

Beurre.	183
Gruyère	87
Macaroni.	85
Riz	84
Lentilles	82
Pain blanc	62
Bœuf aloyau	45
Œuf	36
Hareng	18
Pommes de terre.	16
Lait.	16
Vin rouge	14
Epinards.	6

Comme combustible, le pain vient parmi les ali-

ments pouvant être mangés en quantité après les pâtes et les légumes secs et avant la viande. C'est, par conséquent, un produit très nourrissant.

Que vaut maintenant le pain comme réparateur de nos tissus, c'est à dire quelle est la proportion de matières azotées qu'il contient ? Voici :

Combien de matières azotées dans 100 de :

Gruyère	27.43
Lentilles	20.40
Bœuf aloyau	14.47
Ouf	12.24
Macaroni	10.46
Hareng	10.04
Riz	7.19
Pain blanc	6.94
Lait	3.28
Epinards	2.18
Pommes de terre	1.32
Beurre	0.74

Comme réparateur, le pain vient après les légumes secs, la viande, les œufs et les pâtes ; il est donc inférieur à plusieurs aliments courants.

Mais la grande valeur azotée d'un aliment n'est pas tout avantage. Quand nous brûlons des hydrocarbures et des graisses, leur destruction ne laisse que de l'acide carbonique et de l'eau, qui sont des produits inoffensifs et aisément éliminés. Au con-

traire, lorsque nous utilisons des albuminoïdes, nous fabriquons des produits d'excrétion toxiques, urée, acide urique et autres « purines urinaires ».

Il est, en conséquence, bien que la proportion de principes azotés dans les aliments pris en quantité élevée ne soit pas trop différente de la proportion qui est nécessaire à l'entretien de la vie. C'est, en effet, sous cette forme qu'on pourrait concevoir l'aliment complet type qui nous suffirait. Or, il faut environ par kilo du sujet 1 gramme d'albumine et 10 grammes d'hydrocarbures ou d'équivalents, soit $1/10$ de matières azotées. Cette proportion de $1/10$, exactement donnée par le macaroni, est un peu moins élevée pour le pain (près de 7 p. c.), et moins encore pour le lait (3 p. c.) et les pommes de terre (1 p. c.) — et au contraire plus élevée pour le riz (11 p. c.), pour l'œuf (12 p. c.), l'aloyau (14 p. c.) et les lentilles (20 p. c.).

Le pain se trouve près d'avoir la proportion normale d'azote, et par là il reprend sa supériorité sur les aliments d'origine animale.

Allons plus loin. Les aliments doivent être comparés sous la forme où on les ingère; car leur poids, et par conséquent la proportion des éléments nutritifs, change beaucoup avec la préparation. Ainsi, le pain contient $1/4$ d'unités nutritives de moins que le riz, mais ce dernier, cuit, absorbe 3 fois son poids d'eau, de sorte que pour remplacer

50 grammes de pain il faut ingérer 200 grammes de riz préparé. Les pâtes absorbent en eau 2 fois leur poids, les légumes secs en purée, 1 fois, les pommes de terre, 1/4, tandis que le lait, les œufs, le beurre, le fromage, le sucre sont ingérés tels quels, et la viande bien grillée perd même de 1/3 à 1/2.

J'ai voulu me rendre compte, par quelques pesées, de ce que devenaient les aliments les plus courants quand ils sont prêts à être ingérés. La proportion de leurs unités nutritives change beaucoup.

Combien d'unités nutritives, après préparation, dans 100 de :

Pain blanc	62
Aloyau	60
Lentilles	41
Macaroni	29
Riz	21
Lait	16
Pommes de terre	12

Ainsi, sous la forme pratique de l'ingestion et non sous la forme théorique de l'analyse chimique, le pain est le plus nutritif des aliments.

La consistance est à considérer. Le lait ne contient que 16 unités nutritives, soit 1/3 de moins que le macaroni, mais il est plus facile d'ingérer 100 grammes de lait que 70 grammes de macaronis cuits qui forment une grosse assiettée. Le pain occupe une densité et une consistance intermédiaires dans l'échelle des aliments courants.

En outre, il ne suffit pas d'ingérer des aliments très nutritifs, il faut les digérer et tous ne se prêtent pas également. A la sortie, on en trouve pour chacun des quantités plus ou moins grandes qui n'ont pas été assimilées. Or, ce qui importe, c'est ce que l'on retient. Ainsi, avec les haricots on utilise 80 p. c. de matières azotées, avec l'ailloyau 97 p. c., avec le pain on assimile 84 p. c. de matières azotées et 97 p. c. de matières hydrocarbonées.

D'une manière générale, les végétaux, à cause de leurs éléments cellulotiques peu digestibles qui emprisonnent les matières nutritives, sont moins utilisables. Dans les tableaux ci-dessus, on a tenu compte de ces différences, et les unités nutritives calculées sont les principes assimilables.

Ce n'est pas encore tout. Le travail digestif que nécessite chaque aliment est à considérer. Car la digestion est un travail et — comme tout travail — nous coûte de l'énergie. Si donc un aliment nous demande un trop grand effort pour son assimilation, cela diminue d'autant sa valeur nutritive. Or, le docteur Chigin a vu que l'albumine du pain nécessitait la sécrétion par l'estomac de 5 fois plus de pepsine que l'albumine de la viande. Le pain reste d'ailleurs plus longtemps dans l'estomac que cette dernière. D'autre part, le physiologiste Pavlow a montré que la digestion du pain déterminait l'excrétion de 3 à 4 fois plus d'azote que le lait,

cette excrétion mesure le surcroît de travail que coûte à l'organisme l'extraction des principes nutritifs du pain.

Il y a aussi pain et pain. Le pain rassis est plus digestible que le pain frais, et ce dernier l'est moins quand il est chaud, à la sortie du four. Grillé, le pain est d'ordinaire mieux toléré.

Reste le prix des équivalents nutritifs des principaux aliments :

Pour remplacer 1 franc de pain, combien de :

Macaroni	fr. 1.83
Pommes de terre	1.85
Beurre	2.80
Lentilles	2.85
Lait	2.88
Hareng	4.98
Gruyère	5.70
Ouf	6.35
Aloyau	9.93
Epinards	10.00

Le pain est donc le meilleur marché des aliments.

La pomme de terre qui est, a-t-on dit, le pain du pauvre, est près de deux fois plus chère que le pain ; les lentilles, près de trois fois.

Nous savons maintenant répondre à la question posée : Que vaut le pain ?

Sous la forme pratique de l'ingestion, il est le

plus nutritif des aliments. Sa proportion de matières albuminoïdes est proche du rapport utile, et il sert à la réparation de nos tissus en même temps que comme combustible.

Il se digère moins bien et coûte plus de travail que la viande, mais il laisse moins de produits susceptibles de nuire. Enfin, il a le grand avantage d'être prêt à l'ingestion, de présenter un volume et une consistance convenables, d'aller avec tous les mets, d'exciter l'appétit et d'être incomparablement le meilleur marché. Il mérite donc sa faveur — tout au moins auprès des estomacs normaux.

DOCTEUR TOULOUSE.

La coopération complète notre économie politique par l'organisation rationnelle de la distribution des richesses. Elle ne porte pas atteinte à la propriété. Elle ne vit pas de rapines. Elle ne provoque pas de perturbations de la société et ne cause pas de soucis aux hommes d'Etat. Elle ne favorise pas les alliances secrètes, ne table pas sur la violence et ne trouble pas l'ordre. Elle ne diminue la dignité de personne et ne demande pas à être favorisée. Elle n'encourage pas les gens oiseux et ne trompe pas les espérances des hommes laborieux. Elle conduit à l'entraide et à l'indépendance. Elle assure au travail une participation légitime à son produit.

Georges Holyoake,

Historien et publiciste.

Tant que l'exemple ne sanctionnera pas la leçon, celle-ci restera toujours sans effet.

Livry.

L'EFFORT

*Groupes de travailleurs, fiévreux et haletants,
Qui vous dressez et qui passez au long des temps,
Avec, au front, le rêve des utiles victoires,
Torses carrés et durs, gestes précis et forts,
Marches, courses, arrêts, violences, efforts,
Quelles lignes fières de vaillance et de gloire,
Vous inscrivez tragiquement dans ma mémoire !*

*Je vous aime, gars des pays blonds, beaux conducteurs
De hennissants et clairs et pesants attelages,
Et vous, bûcherons roux des bois pleins de senteurs,
Et toi, paysan fruste et vieux des blancs villages,
Qui n'aime que les champs et leurs humbles chemins,
Et qui jette la semence d'une ample main,
D'abord en l'air, droit devant toi, vers la lumière,
Pour qu'elle vive un peu, avant de choir en terre.*

*Et vous aussi, marins, qui partez sur la mer
Avec un simple chant, la nuit, sous les étoiles,
Quand se gonfle, aux vents atlantiques, les voiles,
Et que vibrent les mâts et les cordages clairs,
Et vous, lourds débardeurs, dont les larges épaules
Chargent et déchargent, au long des quais vermeils,
Les navires qui vont et vont sous les soleils,
S'assujettir les flots jusqu'aux confins des pôles.*

*Et vous encor, chercheurs d'hallucinants métaux,
En des plaines de gel, sur des grèves de neige,
Au fond des pays blancs où le froid vous assiège
Et brusquement vous serre en son immense étau ;
Et vous encore, mineurs, qui cheminez sous terre
Le corps rampant, avec la lampe entre vos dents,
Jusqu'à la veine étroite où le charbon branlant
Cède sous votre effort obscur et solitaire.*

*Et vous enfin, batteurs de fer, forgers d'airain,
Visages d'encre et d'or trouant l'ombre et la brume,
Dos musculeux tendus ou ramassés, soudain,
Autour de grands brasiers et d'énormes enclumes ;
Lamineurs noirs hâlés pour un œuvre éternel
Qui s'étend de siècle en siècle, toujours plus vaste,
Sur des villes d'effroi, de misère et de faste,
Je vous sens, en mon cœur, puissants et fraternels !*

*O le travail farouche, âpre, tenace, austère,
Sur les plaines, parmi les mers, au cœur des monts,
Serrant ses nœuds partout et rivant ses chaînons
De l'un à l'autre bout des pays de la terre !*

*O les gestes hardis, dans l'ombre et la clarté,
Les bras toujours ardents et les mains jamais lasses,
Les bras, les mains unis à travers les espaces,
Pour imprimer quand même à l'univers dompté
La marque de l'étreinte et de la force humaine
Et recréer les monts et les mers et les plaines
D'après une autre volonté !*

EMILE VERHAEREN.

Consommateurs de tous les Pays, unissez-vous !

Tel est le cri de ralliement que poussa, au cours de la conférence qu'il fit au dernier congrès coopératif de Mayence, le secrétaire de l'organe central des coopératives allemandes, M. Aug. Muller (1), qui peut être considérée — l'avenir le dira — comme une sorte de nouveau « Manifeste communiste » des consommateurs, conférence dans laquelle il montra comment le capital monopolisateur est en train d'enserrer dans les mailles de son filet, telle une pieuvre monstre à mille tentacules, une partie après l'autre de ce qu'il reste encore du marché libre des produits destinés à la consommation : après la prolétarianisation des travailleurs, y dit-il, nous entrons maintenant dans l'ère de l'asservissement des consommateurs ; si ceux-ci ne s'organisent pas au plus vite, à leur tour, nous allons au devant de calamités à côté desquelles celles que nous subissons aujourd'hui ne sont que jeux d'enfants.

(1) M. Aug. Muller, qu'il ne faut pas confondre avec le docteur Hans Muller, secrétaire de l'Alliance coopérative internationale, est un ouvrier qui fut un militant socialiste et syndicaliste très actif ; convaincu de la haute portée de la coopération, il accepta de répondre à l'appel de l'Union coopérative allemande, qui lui offrait de devenir son secrétaire.

Au fait, il n'y a pas de problèmes, ni de considérations plus aptes à ouvrir les yeux à tous les coopérateurs, socialistes ou autres, qui s'attardent encore dans de misérables querelles de boutique ou de sectes, que ceux-là, précisément, dont nous voulons parler, et qui nous montrent l'évolution du capitalisme moderne dans toute sa réalité saisissante. Rien, aussi, ne montre mieux comme nous avons tort de nous faire des illusions, quant à sa vitalité et à sa perfectibilité. Aussi nous semble-t-il qu'un de nos premiers devoirs, à nous coopérateurs, est de nous rendre un compte exact des forces et obstacles réels contre lesquels nous nous apprêtons à lutter. Un général qui mènerait ses troupes à la bataille, sans s'être assuré de la force et des positions de l'ennemi, mériterait d'être fusillé. « Ce mot de Bebel garde, là aussi, toute sa valeur. »

L'espace restreint ne nous permettant pas de reproduire cette conférence, nous devons nous borner à en donner la quintessence.

Après avoir exposé la nature et la naissance des cartels et des trusts, le conférencier constate qu'il y a en Allemagne, à l'heure actuelle, d'après l'enquête du gouvernement impérial, environ 500 à 700 cartels (l'enquête en question, qui se poursuit encore, donne les détails de 385 cartels) dont la plupart ont été constitués pendant les dix ou

quinze années qui viennent de s'écouler. De telle sorte, on peut le dire, qu'il n'y a plus, aujourd'hui, d'entreprise industrielle ou commerciale de quelque importance, qui n'ait, directement ou indirectement, des attaches avec un ou plusieurs cartels.

Le trait caractéristique de ce nouvel état de choses, c'est que la libre concurrence qui, jusqu'à présent, a dispensé le consommateur de s'occuper de ses intérêts, dans un nombre croissant de branches, tend à disparaître, pour faire place au monopole de fait dominant et réglementant la production et le marché.

Cependant, il ne faut pas croire que les cartels s'étendent seulement aux entreprises industrielles. Il y a aussi un grand nombre de cartels *de commerce*. Et ceux-là nous intéressent tout particulièrement. Ainsi, nous avons en dehors du syndicat des houillères (14,000 wagons de débit par jour, en 1904), un cartel des négociants en charbons qui s'entend avec le syndicat précité, pour que tout le commerce de gros, dans les limites d'une certaine quantité, passe par ses mains, de sorte qu'un commerçant de détail ou un petit industriel ne peut plus se fournir directement au lieu de production, mais est obligé de passer par ce cartel.

Le même fait se produit pour un certain nombre d'autres articles où le cartel des producteurs s'en-

tend avec le Syndicat des commerçants ou directement avec les détaillants, pour l'unification des prix de détail.

Pour intéresser ces détaillants à vendre certaines marchandises de préférence à d'autres, le cartel leur accorde une prime ou un surplus de bénéfice — au détriment du consommateur, naturellement. Ce fait s'est produit, il y a deux ans, vous le savez, avec le cartel des articles de marque. Le Magasin de gros des coopératives allemandes, ne pouvant pas subir ces exigences, a entamé la lutte avec ce cartel et, grâce à la fidélité des coopérateurs et coopératrices d'Allemagne, et grâce aussi à la presse coopérative et ouvrière, il a réussi à disloquer ledit cartel. Là aussi, du reste, les coopérateurs anglais nous ont devancés : lorsque les producteurs de savon d'Angleterre avaient formé un cartel, il suffisait à la Wholesale de Manchester, possédant elle-même une grande savonnerie, de ne pas marcher avec eux, pour réduire à néant leur prétentions.

Si nous vous demandons maintenant quelle doit être, en principe, notre attitude envers les cartels, il faut avant tout, faire remarquer — et j'attache une grande importance à ce principe — qu'une hostilité absolue et sans phrase contre les cartels ne doit pas trouver de place dans nos rangs ; ce serait réactionnaire et anti-économique au premier chef.

Vouloir prohiber les cartels ou leur extension dénoterait un esprit épicier, mesquin et anachronique, ce serait vouloir boucher les sources des rivières sous prétexte qu'elles causent parfois des ravages : il ne dépend que de nous d'endiguer ces eaux et de les rendre bienfaisantes. Toujours est-il qu'avec des conceptions qui méconnaîtraient à tel point les conditions de l'évolution économique moderne, nous ne saurions prétendre conquérir et transformer le monde, et c'est là, ni plus, ni moins, ce que nous voulons.

Et puis, il faut bien distinguer deux choses lorsque nous parlons de cartels : ce qui doit nous intéresser avant tout, c'est *l'effet d'économie* qu'ils réalisent dans la production et dans l'échange, en éliminant des modes de production caducs, en diminuant les frais généraux, en distribuant et en organisant le travail d'une façon plus rationnelle et plus régulière, réduisant ainsi au minimum les chances de crise, de surproduction, de ventes forcées, etc. A côté de cet effet éminemment progressif, l'autre effet qui s'accuse par l'asservissement et l'exploitation du consommateur devient, de principe secondaire en ce sens *qu'il ne dépend que du consommateur de s'organiser à son tour pour se défendre et de prendre sa part de ce progrès*. Il est, d'ailleurs, tout à fait faux de dire que le consommateur est absolument obligé de

subir les conditions imposées par les détenteurs de monopoles : pour vivre, les cartels ont, au fond, beaucoup plus besoin des consommateurs que ces derniers d'eux. En effet, leurs dirigeants n'ignorent pas que, pour peu qu'ils abusent par trop de leur situation, ils ne font que provoquer et précipiter l'organisation de la résistance des intérêts lésés et que ce mouvement, une fois mis en marche, pourrait bien compromettre l'avenir de leurs débouchés et, partant, de leurs capitaux. Car il n'y a pas à dire, en fin de compte, c'est toujours le consommateur qui a le dernier mot : tous les calculs des entrepreneurs capitalistes dépendent de la certitude que le dernier consommateur achètera leurs produits et, ce faisant, soldera les effets et créances que les producteurs et intermédiaires ont tirés les uns sur les autres : ce coefficient dans leur calcul faisant défaut, le revenu du capital étant compromis, tout risque de crouler. C'est là leur côté faible et vulnérable.

Il n'est pas toujours vrai non plus que les cartels fassent nécessairement augmenter les prix pour le consommateur — l'augmentation des bénéfices résultant plutôt de la diminution des frais généraux. Un exemple va nous montrer ce qui se passe dans la généralité des cas. Ainsi, lorsqu'on entend parler de Rockefeller et de son trust du pétrole, la « Standard-Oil C^o ». beaucoup de gens

s'imaginent que les bénéfices immenses que cette compagnie a réalisés n'étaient possibles qu'en poussant forcément à la hausse des prix du pétrole; nous constatons (d'après la cote de la Bourse de Brème) que les 1,000 kilos de pétrole raffiné valaient en 1866 : 54.8 marks ; en 1880 : 17.2 ; en 1882 : 14.4 ; et après la fondation du trust (1882), le prix monte très peu (1883 : 15.5) pour redescendre (1890 : 13.3 , 1892 : 11.1 et 1893 : 9.5 marks) ; et lorsque les principaux concurrents, de cette époque furent battus, le prix remonta insensiblement 1895 : 13.5 ; 1896 : 12.4 ; 1897 : 10.7) ; là, il remonte de nouveau pour se maintenir à peu près (1899 : 12.1 ; 1900 : 14.8 ; 1901 : 13.6 ; 1903 : 14.8 ; 1904 : 13.6 et 1905 : 12.7 marks) ; ici, les cotes que j'ai pu suivre s'arrêtent. De sorte que, comme vous voyez, les prix depuis que le trust est en vigueur, ont plutôt baissé — ce qui ne l'a pas empêché d'augmenter ses bénéfices d'une façon scandaleuse, bénéfices qui s'expliquent par les perfectionnements techniques qu'il a réalisés, tant dans la production que dans les transports. Seulement il faut nous demander si jamais, sous le régime de la libre concurrence, l'on serait arrivé à construire des conduites immenses allant des sources de Pensylvanie à l'Océan Atlantique et à faire d'autres travaux très importants qui ont exigé peut-être des centaines de millions. Voilà la grande

question. Il se peut encore que sous la libre concurrence, nous ne payerions pas le pétrole plus cher que sous le trust, nous n'en savons rien. Ce dont il s'agit pour nous, dans toutes ces questions — l'on ne saurait trop insister sur ce point — *c'est qu'il est inadmissible que tout le bénéfice de ce progrès, qui, en somme, n'a pu être réalisé que par le concours de tout un peuple et de millions de consommateurs, soit usurpé par un individu ou une poignée d'individus.* C'est là le point de vue dominant de la politique coopérative.

Quant à la question de savoir s'il nous est possible, à nous consommateurs, de lutter, avec quelque chance de succès, contre cette puissance capitaliste formidable, elle est trop complexe pour que nous puissions exposer ici toutes les données et toutes les possibilités à envisager. Il est certain que la question se posera aussi dans le domaine politique, et sans doute aussi nous verrons d'autres intérêts qui se trouvent lésés entrer en lice, comme les chocolatiers par exemple qui, pour résister aux prétentions du cartel des sucres, ont construit une sucrerie coopérative ; les épiciers qui forment des sociétés d'achat en gros ; des petits industriels consommateurs de demi-produits ou constructeurs de bâtiments qui se liguent contre les cartels des fers et des fontes, etc. Mais de tout cela nous n'avons pas à nous occuper en notre qualité de

coopérateurs. Notre tâche est à la fois plus haute et plus générale : *nous avons à défendre l'intérêt général des consommateurs contre l'intérêt des producteurs capitalistes.*

Ce qui précisément ennoblit notre action, ce qui lui donne toute sa valeur et toute sa portée sociale, c'est qu'en défendant les intérêts de nos coopératives, nous défendons en même temps aussi l'intérêt général de toutes les sociétés, de toute l'Humanité. Ainsi, dans les deux cas cités où la Wholesale anglaise et le Magasin de gros allemand ont amené les cartels en question à mettre les pouces, ce n'est pas seulement les coopératives qui en ont profité, mais tout l'ensemble des consommateurs.

Aussi, plus nous réussirons à grouper de consommateurs dans nos rangs — et il le faut si notre poids doit faire pencher la balance — et à faire leur éducation, plus nous aurons des chances, par les débouchés énormes que nous détenons, de faire passer, à tous ces seigneurs modernes leur morgue qu'ils affichent trop impunément encore à notre égard. Nous en avons déjà un avant-goût en voyant leur attitude hautaine, dans la vie publique et dans leurs usines d'une part et celle qu'ils observent envers le Magasin de gros lorsqu'il s'agit d'avoir nos ordres. En résumé, aucun cartel, aucun trust du monde n'est assez fort pour

que les consommateurs (unis nationalement et internationalement) *s'ils veulent vraiment*, ne puissent arriver à en avoir raison. C'est dire aussi que les consommateurs n'ont et n'auront jamais que les trusts qu'ils méritent.

Je ne saurais mieux terminer qu'en citant ce qu'écrivait, il y a deux ans, un des principaux journaux financiers de Vienne *Die Exportrevue*, à propos de l'extension grandissante des cartels et des trusts : « Si cette idée — de la coopération de consommation produisant elle-même sur une grande échelle — devient une réalité, ce sera le mérite des trusteurs de tous les pays d'y avoir contribué pour une large part. Car, en face de cette monopolisation grandissante, les consommateurs n'ont plus que cette alternative : ou bien se rendre pieds et poings liés à la dictature des trusteurs, ou pourvoir eux-mêmes à la production des choses les plus nécessaires à la vie. Mais qu'on prenne garde : le triomphe du trust des consommateurs signifie la victoire d'un nouveau système économique, comme le trust capitaliste signifie la fin du système de libre concurrence. »

De tout cela, il résulte pour nous un double devoir : toute notre volonté, toute notre action doit être tendue vers la concentration de toutes nos forces. En face de cette formidable puissance capitaliste tous les jours grandissante, tout acte de

diversion ou de division dans nos rangs deviendrait une forfaiture, Et le meilleur moyen de faciliter le développement de notre organisation, c'est de ne pas y mettre et de ne pas y laisser mettre d'entraves ; c'est de bannir tout sujet de discorde. C'est pourquoi aussi la neutralité en matière politique ou religieuse est pour notre mouvement une condition vitale.

Mais il n'importe pas seulement de développer notre organisation intérieurement, il faut, en second lieu, surtout *accélérer le recrutement*. Si nous ne nous *hâtons* pas de grouper au plus vite le plus grand nombre possible de consommateurs, le capitalisme gardera son avance sur nous, ce qui signifie pour nous l'aggravement de notre joug, ce qui signifie des centaines de millions de plus à payer par an comme tribut prélevé sur notre travail.

Trad. C. MUTSCHELER.

De mêmes réflexions me permettent de conclure que, ce qu'on appelle le mouvement coopératif, renferme la solution des questions sociales actuelles, qu'il est l'unique moyen appelé à arracher la classe laborieuse dans son ensemble, ou du moins dans sa majeure partie, de la vie au jour le jour et de la faire participer aux avantages des progrès de la civilisation.

Prof. Cairnes († 1875),
économiste célèbre.

OPINIONS DIVERSES

SUR LA

Consommation de la Margarine



De M. ANSEELE, député de Gand.

« La margarine, grâce à ses qualités, obtient petit à petit droit de cité parmi la population.

(*Annales parlementaires* 1902, f^o 1895.)

De M. TERWAGNE, médecin, député d'Anvers.

« Je répète que la margarine est un excellent aliment
» populaire, à bon marché; dont il ne faut pas contrarier la vente. » (*Annales parlementaires*, 1902, f^o 1078.)

De M. WAUTERS, chimiste, directeur du Laboratoire de la Ville de Bruxelles.

« Le beurre et la margarine au point de vue de leur
» effet physiologique, ne représentent entre eux aucune
» différence appréciable; ils se digèrent et s'assimilent
» également bien. »

De M. LEY, docteur en médecine, d'Anvers.

« Au point de vue social, la margarine de premier
» choix a une importance très grande, son prix étant
» notablement inférieur à celui du beurre et ses qualités
» organoleptiques sensiblement égales. »

Coopérateurs, consommez
donc en toute confiance la
margarine et choisissez la
meilleure qualité connue,
c'est-à-dire la

MARQUE



SPÉCIALE

LE MARCHÉ COOPÉRATIF DES FRUITS

Chaque année, vers la fin d'octobre, la *Wholesale* coopérative d'Angleterre, convie les représentants des Sociétés Coopératives à visiter, à Manchester, son exposition de fruits. C'est un jour où l'importance du magasin coopératif de gros anglais s'affirme tangiblement puissante.

Le 16 octobre dernier, il y avait un bon millier de coopérateurs dans les salles de *Balloon street*, venus pour acheter en vue des fêtes de Noël (*Christmas*) des fruits et des farines destinés à fabriquer des cakes, des plum-puddings, des gâteaux succulents.

Qui n'a assisté à pareil spectacle ne peut se l'imaginer !

C'est une masse d'acheteurs, mais une masse disciplinée, consciente ; pas de cohue, mais un franc et amical coudoisement ; pas de cri, mais des regards et des paroles exprimant la joie de se rencontrer et celle d'être venu à une grande solennité du monde coopératif.

A 9 heures s'ouvrent les salles d'exposition. Sur les tables se voyent les corinthes de la Grèce, les raisins sultanes de l'Asie Mineure, les oranges de Valence, les figues du Midi, les raisins de Malaga,

les prunes d'Ente, de Californie. Ce sont les échantillons apportés par les acheteurs de la *Wholesale* qui, il y a quelques semaines, ont parcouru le Midi de l'Europe, la Californie, la Grèce, Smyrne, l'Espagne en quête d'achats considérables de fruits.

Les visiteurs examinent en connaisseurs la marchandise et invariablement achètent !

Les fabriques de la *Wholesale* mettent à profit le grand jour du marché des fruits pour présenter leurs produits et mettre en relief leurs nouveautés. Crumpsall attire les regards par ses biscuits et ses confiseries, Middleton par ses confitures et ses pickles, Islam par ses savons, Luton par ses chocolats et ses cacaos. Il n'est pas besoin de faire une exposition des travaux de l'imprimerie de Longsighe : les boîtes à biscuits, les bocaux à confiture, à pickels, montrent la beauté des imprimés.

Dans d'autres salles se voient les farines des moulins fédéraux, les fruits verts, les tomates des plantations de Roden, les beurres et les fromages du Chester et du Canada, les œufs, etc.

Tout est fait pour le plaisir des yeux et aussi des estomacs !

La marchandise est de première qualité, elle est bien présentée. Aussi les ordres affluent. Les vendeurs ne savent où donner de la tête.

Les affaires sont rapidement faites. Au bout de deux heures et demie, tous les achats sont termi-

nés et tout le monde a trouvé ce qu'il lui fallait, les prix et les qualités étant certes avantageux.

Les acheteurs se retrouvent dans le grand Hall (*Mitchell Memorial Hall*) où ils sont reçus par les directeurs de la *Wholesale*. Un concert est donné en l'honneur des visiteurs et est suivi de discours, au cours de desquels on se réjouit de l'importance toujours croissante de l'œuvre coopérative. M. Pingstone a déclaré au cours de son speech que les achats en fruits de la *Wholesale* avaient été énormes cette année. Aussi les directeurs ont-ils acheté en Espagne et en Grèce les meilleurs, les plus riches, les plus beaux fruits qui poussent sur la surface du globe. La *Wholesale* est, dès à présent, le plus grande acheteur de fruits en Angleterre et, si le monde des coopérateurs le veut, elle conservera cette situation.

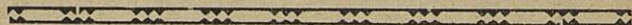
Plusieurs des délégués chargés des achats de fruits ont raconté leurs impressions de voyage.

Discours, chants, musique, improvisations n'ont point empêché les acheteurs de faire honneur à l'excellent dîner qui leur est offert par la *Wholesale*.

Et la fête se termina par des remerciements des coopératives, par des paroles de reconnaissance à l'égard de la grande coopérative, espoir des travailleurs et annonciatrice de la consommation générale basée sur la production fédérale universalisée.

Les ventes de la *Wholesale* ont atteint, ce jour de marché, la jolie somme de 19,350,000 francs.

Victor SERWY.



Les peuples modernes s'occupent assez de l'instruction qui ouvre l'esprit, et trop peu de l'éducation qui forme le caractère.

Comte de Ségur.



L'éducation demande le plus grand soin parce qu'elle influe sur toute la vie.

Sénèque.

WERNER ET PFLEIDERER

Fours à vapeur et à soles sortantes

Telescocar

Fours à vapeur et à soles fixes

Viennara..

Pétrisseurs-Mélangeurs

Universal.

POUR LA BELGIQUE :

S'adresser à Cologne-s/Rhin, Hansaring, 83

POUR LA FRANCE :

S'adresser à Paris, boulevard Magenta, 1^{bis}

CONSEILS PRATIQUES

Utilité de l'eau chaude. — Lorsque vous avez un accès de toux, buvez une tasse d'eau chaude rapidement ; ordinairement cela calme presque tout de suite.

Dans les indigestions, lorsqu'on dit que quelque chose nous reste sur l'estomac, une tasse d'eau aussi chaude que possible enlèvera ce poids.

Pour provoquer des vomissements après l'absorption d'aliments contraires, prenez toutes les dix minutes une tasse d'eau douce, le résultat ne se fera pas attendre.

Un léger mal de tête cède à l'application d'eau chaude sur la nuque et au pieds.

On calme les coliques avec une serviette trempée dans l'eau chaude et appliquée sur le ventre.

En compresses aussi pour les maux de dents, les névralgies, les maux de gorge.

Dans les cas d'inflammation des doigts, baignez le doigt malade dans l'eau aussi chaude qu'on peut le supporter plusieurs fois par jour.

Contre les engelures. — Voici un moyen efficace pour traiter les engelures entamées ou non. Prenez 1/2 litre d'esprit de vin ; faites-y tremper quelques

fruits de poivre rouge, dit poivre de Cayenne, que vous trouverez à la pharmacie ; étendez d'eau chaude et prenez deux ou trois bains par jour. Après quelques jours, vous pouvez arrêter, puis recommencer jusqu'à guérison. On dit le remède infaillible vu surtout que les engelures disparaissent à tout jamais.

Contre les inflammations de la gorge. — Sitôt que vous ayez mal au cou et que le fond de la bouche présente une réelle inflammation, badigeonnez-vous immédiatement avec du iode mélangé à égale partie avec de la glycérine. Répétez l'opération jusqu'à guérison.

Contre-poison. — En cas d'empoisonnement, quelle que soit la matière absorbée, en attendant le médecin, pulvériser du charbon ou de la braise; en mettre dans l'eau une quantité assez grande, boire ce mélange par cuillerée à soupe de dix en dix minutes, jusqu'à ce que toute douleur disparaisse.

Le charbon est un contre-poison universel et un remède à la portée de tous.

Pour les objets rouillés. — Pour dérouiller un objet fortement endommagé, prenez un bouchon de liège, trempez le bout dans l'huile et frottez vigoureusement. Au bout de quelques minutes, la rouille aura disparu. On peut éclairer avec du papier de verre.

Crème à la vanille. — Débattez 3 œufs entiers ou 6 jaunes avec une demi-tasse de lait froid. Chauffez 5 dl. de lait avec 125 gr. de sucre et un bâton de vanille. Versez le lait chaud sur les œufs en remuant constamment, ajoutez une cuillerée à café de fécule délayée avec quelques gouttes de lait. Remettez la crème sur le feu et remuez jusqu'à ce qu'elle commence à cuire dans les bords. Enlevez alors immédiatement, versez la dans un saladier et remuez encore quelques instants.

Fours portatifs PIETERS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

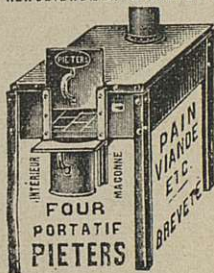
A cuire

Pain

Pâtisserie

Viande

Téléphone 5907



A cuire

Pain

Pâtisserie

Viande

Téléphone 5907

Rue des Meuniers, 353, Schaerbeek-Bruxelles

Seul, rien ! Unis, tout !

Tu ne peux rien seul. Tu ne pourras jamais ni conserver tes droits sans cesse attaqués, ni les reconquérir que par l'union avec tes frères ; et point d'union sans la pratique rigoureuse des devoirs, sans le dévouement mutuel qui fait que, vivant en tous pour l'amour, chacun à la force de tous pour appui de son droit et pour sa défense. Quand tu auras bien compris ceci, et que tu seras bien résolu à y conformer de tout point ta conduite, une grande espérance luira sur le monde et cette espérance s'accomplira si tu comprends encore que l'intelligence de la vérité, que les bonnes et saintes résolutions, pour produire leur fruits doivent s'incarner dans une action permanente, infatigable.

Les meilleures pensées, les plus purs sentiments et les plus féconds ressemblent au grain qui demeure stérile si on ne le dépose dans une terre préparée avec soin, et si on ne le cultive pendant sa croissance.

Des actes, des actes, et encore des actes, ou vous croupirez éternellement dans votre misère.

Au lieu de cela, chacun de vous s'assied dans son coin et s'y endort, parce qu'il ne sait comment agir et qu'il n'a pas foi dans sa propre action. Vous doutez, et c'est ce qui vous perd, car le doute éternant relâche tous les ressorts de la volonté, affaiblit, engourdit toutes les puissances de l'âme.

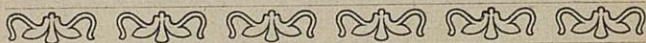
Je sais bien que vous êtes entourés de milles gênes, de mille difficultés, de mille entraves, mais l'homme se redresse toujours quand il veut. Quand ce qui fait vraiment l'homme n'est pas mort en lui, il peut toujours faire acte d'homme.

LAMENNAIS.

L'IVROGNE ET LE POURCEAU

*Contre une borne, au coin d'un mur,
Un citoyen se roulait dans la crotte ;
Il était, comme on dit dans le peuple, en ribotte ;
Il s'était aplati là comme un beau fruit mûr,
La bouche ouverte, l'œil stupide,
Et sans souci du lendemain
Non plus que du respect humain,
Cuvait mollement son liquide.
Près de lui, dans le même coin,
S'étalait un beau tas d'ordures ;
En cherchant quelques épäuchures,
Un pourceau qui passait vint y fourrer son groin :
— « Veux-tu t'en aller, sale bête ! »
Dit l'ivrogne en l'apostrophant.
L'animal, quoique bon enfant,
Avait son amour propre ; il releva la tête
Et, s'éloignant de quelques pas,
S'assit sur son train de derrière :
— « Eh bien ! non, lui dit-il, je ne te ferai pas
» L'honneur de me mettre en colère ;
» Mais ces mots là, de bonne foi,
» Font dans ta bouche une étrange figure !
» Où trouver une créature
» Plus bête et plus sale que toi ?*

- » *Te voilà vauté dans l'ordure,*
- » *De l'univers toi qui te dis roi !*
- » *Et demain tu seras malade !*
- » *Tu diras : J'ai mal aux cheveux !*
- » *Mais s'il se trouve un camarade,*
- » *Vous recommencerez à vous saouler tous deux !*
- » *Ah ! tu m'appelles : sale bête !*
- » *Mais que dirais-tu donc si tu voyais ta tête,*
- » *Ces cheveux éméchés et ce nez violet,*
- » *Ce pantalon et ce gilet,*
- » *Souillés par le trop plein de ta débauche infâme,*
- » *Cette échine avachie et ces membres perclus !*
- » *Je cherche où peut être ton âme,*
- » *Car tu n'es qu'un trou, rien de plus !*
- » *Va ! reste là dans la boue où tu grognes,*
- » *Plus ignoble qu'un vieux torchon !*
- » *Ah ! qu'on est fier d'être cochon*
- » *Quand on regarde les ivrognes ! »*



Dix bonnes recettes pour les ménagères

1° Le sel fait tourner le lait : en conséquence, en préparant des bouillies et des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

2° L'eau bouillante, versée sur la tache comme au travers d'une passoire afin de ne mouiller que l'étoffe nécessaire, enlève la plupart des taches de fruits.

3° L'eau de pluie froide et un peu de soude enlève la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

4° Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

5° Une cuillerée à soupe d'essence de thérébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

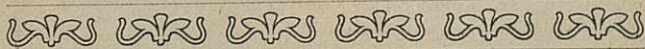
6° L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

7° La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. On enveloppe à cet effet un morceau de cire dans un chiffon et on en frotte le fer quand il est chaud, puis on passe dessus, en frottant, un papier saupoudré de sel.

8° Le meilleur remède contre les punaises consiste à badigeonner les bois de lit et les boiserries d'une chambre avec une solution d'onguent mercuriel dans une même quantité de pétrole.

9° Le pétrole assouplit le cuir des chaussures durci par l'humidité, et le rend aussi mou et flexible que s'il était neuf.

10° On fait briller les ustensiles en étain comme de l'argent, et on enlève les taches sur les meubles vernis, en les frottant avec un chiffon de laine imbibé de pétrole.



Maison J. LOURTIE

Fondée en 1860

A HERSTAL-LEZ-LIÈGE

LOURTIE Frères et Sœur successeurs

Succursale à Bastogne

Téléphone 1073

Vinaigrerie Modèle à Vapeur de première Classe

SYSTÈME BREVETÉ

FABRIQUE DE VINAIGRES

— de Dattes, de Vin, de Grain et de Pommes —

Préparation des Harengs

Filets de Harengs et Rollmops

FABRIQUE DE LIQUEURS, VINS, GENIÈVRE, HUILE & SPIRITUEUX

*Fabrique de Bâches, Stores,
Chapitaux et Couvertures pour Chevaux*

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Distinctions à toutes les Expositions

La plus haute récompense accordée aux

Liqueurs belges à la Nouvelle Orléans 1885

La Forêt en Travail

Il y a quinze jours, à peine sortait-elle de son sommeil. Ses sapins, ses pins en mât de navire, ses genévriers tendaient leur verdure sombre et séchée dans un jour aride. La forêt maussade se pétrifiait après l'hiver, comme après l'été, dans un rêve mort, une attente taciturne. Ses sous-bois n'étaient que tapis de mousses vert-de-gris, lits de fougères fauves, cendres de feuilles.

Les pluies sont venues. Un vent de printemps a soufflé. Un frisson courut. Brusquement la larve des bourgeons enfla, colora les cimes vineuses ou noires d'un duvet pâle. Les branches se soulevèrent d'excroissances qui se modifiaient à vue d'œil ; les bulbes des marronniers se déplièrent en mains, allongèrent leurs doigts de feuilles. Puis, la sève tressaillit aux veines des bouleaux. Blancs, frères dans les roches, ils se mirent à pointiller leur dentelle verte, arbres-femmes, arbres-fées. Leur jeune éclat acide fut le premier épanouissement de la forêt. Il tranchait, aigu, sur la masse obscure et compacte, le ton funéraire des pins.

Ensuite, les futaies frémissèrent, les hêtres poussés d'un jet élancèrent dans le ciel leurs fusées. Les châtaigniers tordus s'enveloppèrent d'ombre glau-

que. Les chênes enfin, plus rudes, sous leur écorce fendillée en cuir d'éléphant, plus lents, s'animent. Aussi loin que va le regard, plongeant aux découvertes, fouillant les combles, escaladant les cimes, la marée d'émeraude, le grand flux de partout lève, monte, s'étale, bouillonne et déborde.

La forêt énorme vibre d'un seul coup, et son colossal travail de bouffées puissantes, d'une odeur d'océan, embaume la contrée.

Magnifique spectacle que cette éclosion : on voit naître et croître la vie souveraine, et nul cœur épris de la saine nature ne peut s'en blaser.

C'est que cette forêt, unique en France, cette forêt de Fontainebleau, légendaire et peu connue, emplit des plus grands souvenirs de l'histoire, vivifiée par les hommes illustres qui l'ont comprise et célébrée, est un immense poème à la Wagner, quelque chose de vivant, d'ordonné, de magistral où l'art et la nature se combinent d'une façon rythmique, de façon à en faire un gigantesque chef-d'œuvre.

Fortement assise entre Melun, la Seine et le Loing, bossuée de promontoires et de massifs pierreux qui précipitent les sites en assaut et en chutes soudaines, en dédales perdus, en points de vue de phares sur les vagues innombrables des cimes, la forêt groupe, dans la cité de ses quartiers disparates et pourtant harmonisés, tout ce qu'il y

a de sauvage et tout ce qu'il y a d'exquis : des chaos abrupts, des déserts comme ceux que connut Sénancourt, des cirques où évoluerait une armée, des taillis silencieux dont le gazon doux évoque des parcs anglais, des plaines de genêts, de bruyères et d'épines, des clairières vastes comme des parvis de cathédrales, et ces futaies séculaires dont chaque arbre est un Dieu, les bois sacrés que jamais la hache ne touche.

Pareilles à d'immobiles fleuves blancs, de larges routes la coupent, par où s'écoule la vie des êtres et des choses, l'auto ronflante, le grelot de la bicyclette, les lourdes roues des chars à farine, la carriole du boucher, le motorcycle du médecin, le pas rompu de fantassins en marche militaire, et le loqueteux exode des chemineaux.

Tout le reste, qui est la forêt entière, avec ses pavés du roi rongés d'herbe, ses allées de chasse, ses cavalières semées de pommes de pin, ses chemins forestiers qu'entaillent les ornières, avec sa route Ronde qui est comme une ceinture, avec ses sentiers repérés de signes bleus et rouges, avec les grands carrefours qui servaient de lancers aux courres royaux et qu'étoilent des croix de bois ou de pierre, tout le restant appartient aux rares animaux, biches paisibles, hordes de chevreuils épeurés, oiseaux volant aux mares demi-taries, vipère levée au soleil, passant qui promène, à

cheval ou à pied, sa songerie dans la ville d'émeraude aux rues solitaires, annoncées d'un poteau, d'une plaque et d'un nom.

Sans ces noms d'allées, de cavalières, de sentiers, le silence et la solitude de cette forêt opprresseraient vraiment. Ces noms la pourvoient d'un peuple d'images et d'êtres invisibles. Noms mystérieux dans leur simplicité, par leur contraste et le néant même qu'ils évoquent : noms de fantômes où la vénerie, l'histoire, les légendes locales se mêlent, se confondent dans une espèce de tissu magique ; noms d'oiseaux : route de l'Engoulevent, de l'Epèche, du Perdreau ; noms de bêtes : route du Lièvre, du Loup, du Marcassin, du Dix-Cors ; termes de chasse : route des Ecouettes, route du Défaut ; noms de plantes : routes de l'Alisier, ou de champignons : route de la Girolle ; termes administratifs : route du Conservateur ; noms d'arbres : routes des Ypréaux ; de chiens : route du Griffon ; d'armes : route de l'Arbalète, carrefour du Porte-Arquebuse ; noms historiques : route du Primatice, route Monaldeschi ; noms teintés de caprice et de rêve : route de la Flamme, du Mystère, du Néant, ou d'inquiétantes visions : route de l'Assassinat ; noms absurdes et charmants comme une légende du Tendre : carrefour du Bonheur, des Oublis, des Adieux ; tous ces noms font vivre d'une existence artificielle et somnambulique, la forêt hantée.

Magique au printemps, majestueuse en été quand elle déferle de sa nappe immobile, et qu'on entend craquer les écorces dans l'air de plomb ardent, incomparable à l'automne, il n'est pas de saison où sa splendeur ne s'exalte avec magnificence. Mais peut-être atteint-elle son paroxysme de beauté à l'heure du déclin, quand elle tire son grand feu d'artifice avec toutes les nuances de ses feuilles passant du rouge au jaune, à l'orangé, au cuivre, à l'or verdâtre, au bronze mordu d'acides, aux mille teintes fulgurantes d'un coucher de soleil vertigineux.

Jamais peut-être ne se condense-t-elle en une gravité plus haute et plus noble, n'exhale-t-elle plus d'âme qu'à cet instant furtif où l'Automne, se glissant, détache les piécettes claires, l'or pâle des bouleaux, déclore insensiblement les fourrés, diapre et roussit les mousses, tache d'ocre les taillis, de fauve les châtaigniers et de pourpre les hêtres, égrène les bruyères roses. Heures profondes, où les sous-bois bleuissent, où le soleil oblique crible de flèches les troncs rugueux des chênes, où les champignons déploient leurs petits chapeaux chinois et leurs ombrelles plissées.

A quiconque vient demander la paix de ses ombrages, un peu de ses forces obscures et de ses énergies, le repos de l'âme ou le coup de fouet à l'esprit surmené, la forêt s'ouvre, hospitalière.

Bien des cœurs meurtris ont repris foi dans la vie à sentir couler en eux le baume de sa fraîcheur, son haleine de géante et le contact de sa chair parfumée. Elle pourrait, mieux encore, être un conseil d'expériences et un guide certain, un directeur d'idées à l'instant trouble que nous traversons et où le présent ballotte, entre deux forces extrêmes, le passé qui la retient, l'avenir qui l'entraîne.

A qui saurait comprendre l'harmonie de sa puissance, les lois fortes et éternelles qui la régissent dans la durée, la développent avec lenteur, dans l'espace, président à son renouvellement saison par saison ; à qui peut entendre sa patiente et sereine transformation, le jeu de son organisme multiforme, nuancé, pareil et différent, la forêt ne dirait-elle pas que rien n'est durable qui n'a pris le temps nécessaire à germer, à sortir de terre et à monter vers le ciel ? N'opposerait-elle pas aux impatiences parfois brutales de ceux qui croient à un avenir de bonheur immédiat l'exemple de sa lente évolution ? Et à ceux qui affirment que toute vérité tient au passé, comme aux racines creuses de ces arbres géants déchiquetés par la foudre et vermoulus au dedans, ne montrerait-elle pas l'orgueil de ses jeunes plants et l'espoir de ses jeunes futaies ?

Ne conseillerait-elle pas le calme réfléchi, l'expé-

rience du temps qui donne vigueur aux arbres, aux êtres, aux institutions ? Et aux hommes passionnés, versatiles, impulsifs, ne verserait-elle pas son calme fécond, sa méditation auguste ? N'enseignerait-elle pas que tout ce qui vit, évolue, se transforme, s'améliore et que nulle semence ne se perd et que nul effort n'est inutile, et que chaque lige humaine doit tendre à donner sa feuille ou son fruit, et que même le bois mort et les feuilles desséchées servent, en faisant l'humus d'où sortiront de nouveaux arbres ?

La cité d'émeraude pourrait ainsi conseiller notre turbulente mêlée sociale, qu'elle domine de son haut passé et de sa millénaire expérience : en elle, ceux que hante le souci de l'avenir et la soif des réformes, ceux que décourage la lenteur des résultats puiseraient du courage ; car rien ne suscite mieux que cet immense élément de terre, de sève, de bois et d'ombrage, rien n'apprend mieux aux hommes qu'une forêt venue de la nuit du temps et promise aux aurores les plus lointaines, la beauté de la vie dans l'effort courageux et la majesté résignée de la mort.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

Le Catéchisme du Consommateur

BELLE BROCHURE ILLUSTRÉE DE 32 PAGES

Prix : 10 Centimes

6 Francs le cent. — 50 Francs le mille

Nouvelles Sociétés Coopératives

Fondées du 1^{er} Novembre 1908 au 31 Octobre 1909

1. Caisse rurale, Estinnes-au-Mont.
2. Caisse d'Epargne et de Crédit, Piétrain.
3. Laiterie St-Antoine, Gerdingen.
4. L'Harmonie, Renaix.
5. Brasserie de la Station, Dottignies.
6. Brasserie St-Antoine, Gulleghem.
7. Caisse rurale, St-Hubert.
8. L'Union des Ouvriers en Chaussures, Huy.
9. Service de Pesage, Lillo.
10. Mutuelle des Patrons Boulangers, Bruxelles.
11. L'Avenir, Visé.
12. Société d'Assurance populaire Help u zelve, Anvers.
13. Société d'Epargne et de Crédit, Lokeren.
14. Laiterie St-Laurent, Gellick.
15. Réciproka Helpo, Bruxelles.
16. Laiterie De Toekomst, Watervliet.
17. L'Union, Etalle.
18. Caisse d'Epargne et de Crédit, Nordebais.
19. Syndicat des Planteurs de Betteraves, Wavre.
20. Grande Fabrique de Confections, Binche.
21. Syndicat agricole, Roy.
22. L'Espérance, Seraing.
23. Crédit communal, Liège.
24. Salle des Fêtes, Bastogne.
25. Les Ouvriers unis, Flairon.
26. La Persévérance, Anderlues.
27. La Semeuse, Limont-Tavier.

28. Brasserie St-Joseph, Denderwindeke.
29. Annaire belges, Bruxelles.
30. IJsfabriek, Tirlemont.
31. Laiterie St-Antoine, Meeuwen.
32. Les Entrepreneurs réunis, Liège.
33. La Lys, Courtrai.
34. Les Confrères, Gand.
35. La Concorde, Roy.
36. Laiterie Modèle, Marcouray.
37. Union des Planteurs de Betteraves, St-Trond.
38. Société d'Epargne et de Crédit, Lummen.
39. Laiterie Ste-Brigitte, Kleine-Brogel.
40. Le Cercle, Warsage.
41. Société d'Epargne et de Crédit, Borg-Loon.
42. Saint-Isidore, Hierlot-Lierneux.
43. De Wegers, Anvers.
44. Appareils photographiques, Anvers.
45. Syndicat des Planteurs de Betteraves, Fexhe-le-Haut-Clocher.
46. Caisse rurale, Brugelette.
47. Syndicat St-Eloi, Brugelette.
48. Laiterie Ste-Barbe, Roy.
49. L'Economie Goumaise, Bellefontaine.
50. La Voix libérale, Seraing.
51. Caisse rurale, Ronquières.
52. Syndicat St-Eloi, Ronquières.
53. Brasserie St-Arnold, Coolscamp.
54. Caisse rurale, Rebaix.
55. Syndicat agricole, Rebaix.
56. Société d'Epargne et de Crédit, Schnick.
57. Caisse rurale, Andregnies.
58. La Librairie socialiste, Liège.
59. Société d'Epargne et de Crédit, Rijckel.
60. Syndicat St-Georges, Gonrieux.

61. Caisse rurale, Grandmenil.
62. Crèmerie St-Remacle, Louveigné.
63. Laiterie St-Eloi, Halma.
64. Société d'Epargne et de Crédit, Tombeek-Overysche.
65. L'Union fruitière, Herve.
66. Maison du Peuple social, Merxem.
67. Laiterie St-Hubert, Plainevaux.
68. Le Matériel d'Exposition, Bruxelles.
69. Caisse rurale, Gages.
70. Société coopérative Ste-Sibille, Gages.
71. Le Progrès, Braine-l'Alleud.
72. Société d'Epargne et de Crédit, Hersselt.
73. Oranje Natie, Anvers.
74. Syndicat des Planteurs de Betteraves, Corbais.
75. Société coopérative de Tricotage, Alost.
76. Laiterie de Chanly, Chanly.
77. L'Union ouvrière, Pasches.
78. Société d'Epargne et de Crédit, Eessen.
79. Laiterie de la Gileppe, Goé.
80. Société coopérative St-Hubert, Hulste.
81. Lloyd du Nord, Saint-Gilles.
82. Union et Progrès, Marche-lez-Ecaussines.
83. L'Union feluysienne, Feluy.
84. Vélodrome franco-belge, Menin.
85. Syndicat de Recouvrements, Verviers.
86. Le Voyageur de commerce, Anvers.
87. La Laiterie centrale, Aywaille.
88. Caisse d'Epargne et de Crédit, Assenois.
89. Caisse d'Epargne et de Crédit, Park-Heverlé.
90. Laiterie St-Isidore, Ortho.
91. Syndicat du Haut-Pays, Angre.
92. L'Union agricole, Roncourt.
93. Golf-Club, Spa.
94. La C. D. A., Bruxelles.

95. L'Avenir Economique, Manage.
96. L'Ameublement, Verviers.
97. Société coopérative Eaux minérales, Bruxelles.
98. Laiterie St-Salvator, Boisschot.
99. Coopérative Debeve-Moucheron, Solre s/Sambre.
100. Les Ouvriers amateurs, Haccourt.
101. Les Cultivateurs réunis, Vossem.
102. Société Coopérative, Autre-Eglise.
103. Cérééal union, Anvers.
104. Les Assureurs thudiens, Thuin.
105. Garçons Limonadiers Restaurateurs, Bruxelles.
106. Société d'Epargne et de Crédit, Blanden.
107. Société coopérative St-Isidore, Lauwe.
108. Société coopérative d'Electricité, Flémalle-Haute.
109. L'Union des Vassiers, Namur.
110. La Semeuse, Gand.
111. Laiterie de Noville, Noville.
112. Laiterie St-Isidore, Meuwen.
113. Syndicat des Patrons Epiciers, Verviers.
114. Société coopérative St-Sébastien, Blankenberghe.
115. Carrières et Fours à chaux, Jumez.
116. Société pour la Vente de Pierres, Bruxelles.
117. L'Espérance ouvrière, Boussu-Centre.
118. L'Economie liégeoise, Liège.
119. Caisse générale belge, Charleroi.
120. Li Coq walon, Liège.
121. Caisse rurale, Goé.
122. La Fraternelle, Pironchamps.
123. Société d'Epargne et de Crédit, Rutten-Leuwe.
124. Association des Patrons cordonniers, Bruxelles.
125. Brasserie et Malterie La Fleur de Houblon, Louvain.
126. Laiterie coopérative, Auby-sur-Semois.
127. Union et Paix, Ledeghem.
128. Economie, Berchem.

129. Le Réveil, Awirs.
130. Laiterie Ste-Brigitte, Uvckhoven.
131. Brasserie Flandria, Cuerne.
132. Les Armuriers réunis, Cheratte-Liège.
133. La Mutuelle des Electriciens belges, Bruxelles.
134. Marché couvert La Comète, Liège.
135. Laiterie St-Michel, Ichteghem.
136. Le Beurre Gaumais, Saint-Vincent.
137. La Prévoyance ouvrière, Wasmes.
138. Laiterie La Dendre, Meerbeeke.
139. Syndicat St-Eloi, Seloignes.
140. Laiterie St-Léonard, Heyst-op-den-Berg.
141. L'Immortel, Charleroi.
142. Société St-Joseph, Seloignes.
143. La Délivrance, Mouscron.
144. Les Serveurs de Tables, Bruges.
145. Syndicat des Planteurs de Betteraves, Perwez.
146. Le Hainaut, Anvers.
147. Société d'Epargne et de Crédit, Kermpt.
148. La Justice, Gaurain-Ramecroix.
149. Laiterie Ste-Catherine, Duysburg.
150. Société d'Epargne et de Crédit, Baelen-sur-Nèthe.
151. Le Syndicat, Libramont.
152. La Culture moderne, Roisin.
153. Caisse d'Epargne et de Crédit, Jodoigne.
154. Ligue défense Petite Epargne, Liège.
155. Société d'Epargne et de Crédit, Buggenhout.
156. Caisse rurale, Vauxchavanne.
157. Les Anciens Arquebusiers, Visé.
158. St-Hadelin, Maissin.
159. Maison fédérale, Charleroi.
160. La Renaissance, Auvelais.
161. Brasserie leuquoise, Leuze.
162. Union générale d'Anvers, Anvers.

163. L'Espérance, Arlon.
164. La Justice, Wasmes.
165. Caisse rurale, Feschaux.
166. Les Consommateurs réunis, Gand.
167. Caisse rurale, Aix-sur-Cloie.
168. De Toekomst, Saint-Nicolas.
169. Les Ouvriers réunis, Gentbrugge.
170. Brasserie Gambrinus, Bruges.
171. Aéro-Office belge, Bruxelles.
172. Banque Union de la Bourse, Châtelet.
173. Caisse rurale, Harmignies.
174. Syndicat agricole, Harmignies.
175. Union des Marchands de Volailles, etc., Bruxelles.
176. Lumière et Vérité, Liège.
177. La Lisière, Alost.
178. Caisse rurale, Sart.
179. La Belgica, Bruxelles.
180. La Maison libérale, Houdeng-Goegnies.
181. Grande Brasserie de la Dyle, Limal.
182. Le Bienfait, Forest.
183. La Renaissance, Basécles.
184. Société d'Epargne et de Crédit, Cosen.
185. Wolnatie, Anvers.
186. Povillon de la Fermière, Bruxelles.
187. Laiterie Sainte-Anne, Opwijk.
188. Caisse d'Epargne et de Crédit, Lumay.
189. Syndicat des Commerçants unis, Menin.
190. L'Alliance agricole, Angre.
191. Caisse rurale, Baisieux.
192. Union des Mineurs : « Les Frères unis », Châtelineau.
193. Les Amis du Sport, Seraing.
194. Brasserie de l'Espérance, Menin.
195. Caisse d'Epargne et de Crédit, Chapelle-St-Lambert.
196. De Voorzorg, Anvers.

197. Laiterie Saint-Antoine, Merchtem.
 198. Les Travailleurs réunis, Libin.
 199. Caisse d'Epargne et de Crédit, Jauche.
 200. Laiterie Saint-Julien, Saint-Julien.
 201. Association des Marchands de Volaille, Bruxelles.
 202. L'Avenir, Leval-Trahegnies.
 203. Syndicat agricole, Baisieux.
 204. Laiterie Coopérative, Arville.
 205. Enregistreurs automatiques, Bruxelles.
 206. Assurance hypothécaire, Bruxelles.
 207. Caisse de Pension et de Retraite, Saini-Gilles.
 208. Gilde Saint-Antoine, Leke.
 209. Laiterie Saint-Eloi, Gheluwe.
 210. De Hoop (L'Espoir), Anvers.
 211. Battage mécanique, Elouges.
 212. Société d'Epargne et de Crédit, Rixingen.
 213. Société d'Epargne et de Crédit, Over-Bourlaere.
 214. Compagnie commerciale belge, Anvers.
 215. Union Saint-Gilloise, Bruxelles.
 216. Laiterie Saint-Denis, Lompez.
 217. Le Progrès national, Forest-Bruxelles.
 218. Brasserie Saint-Michel, Roulers.
 219. Laiterie Saint-Pierre, Ketzingen.
 220. La Sécurité belge de Nuit, Bruxelles.
 221. Usines J. Barbier-Reich, Sauvenière.
 222. Laiterie de Masbourg, Masbourg.
 223. Banque du Pays d'Aubel, Aubel.
 224. La Sécurité du Crédit, Ltége.
 225. Société internationale des Expositions, Bruxelles.
 226. Het Bouwvak, Deurne.
 227. Syndicat du Petit Outillage, Tournai.
 228. Brasserie De Drie Sleutels, Alost.
 229. Brasserie Het Schip, Tirlemont.
-

Conseil d'administration de la "Prévoyance Sociale,,

ADMINISTRATEURS :

ANSEELE EDOUARD, député et échevin, à Gand ;
BERTRAND LOUIS, député et échevin, à Schaerbeek ;
BOUROUIN JULES, ingénieur, à Ixelles ;
CLERÉBAUT RICHARD, employé, à Gand ;
COLLEAUX LÉON, cultivateur, à Hautfays ;
LABOULLE ALFRED, député permanent, à Liège ;
LAFONTAINE HENRI, sénateur, à Bruxelles ;
LÉONARD HENRI, député, à La Hestre ;
MAES GEORGES, secrétaire du Parti ouvrier belge, à Bruxelles ;
MANSART JULES, député, à La Louvière ;
PIRARD LOUIS, député, à Verviers.

COMMISSAIRES :

BOLOGNE JOSEPH, conseiller communal, à Liège ;
DAVID OSCAR, secrétaire du Syndicat des Employés, à Bruxelles ;
DE MIDDELAER JEAN, gérant de la Maison du Peuple, à Anderlecht.

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ :

HENDERICKX JEAN, sénateur, à Bruxelles.

LE CATÉCHISME DU CONSOMMATEUR

par LOUIS BERTRAND

BELLE BROCHURE ILLUSTRÉE DE 32 PAGES

PRIX : 10 CENTIMES

6 Francs le cent. — 50 Francs le mille

S'adresser à l'auteur : 17, rue James Watt, Schaerbeek

Table des Matières

Calendrier pour 1910	3
Année 1910	6
L'Année coopérative (L. Bertrand).	7
Que vaut le Pain ? (Dr Toulouse)	15
L'Effort (E. Verhaeren).	23
Consommateurs de tous les Pays, unissez-vous! (C. Mutscheler)	25
Le Marché coopératif des Fruits (S. Serwy)	37
Conseils pratiques	41
Seul Rien, unis Tout	44
L'Ivrogne et le Pourceau	45
Dix bonnes Recettes pour les Ménagères	46
La Forêt en Travail (P. et V. Margueritte)	47
Nouvelles Sociétés coopératives	56



Nederlandsche Eist- en Spiritusfabriek
Directeurs : F.-G. Waller et E.-G. Verhade
DELFT & BRUGES

LEVURE ROYALE

incontestablement la meilleure sous tous les rapports. Les produits irréprochables obtenus par l'emploi de la

LEVURE ROYALE

sont une telle recommandation parmi la boulangerie, que la vente de cette levure grandit de semaine en semaine.

Revendeurs partout

Inspecteur pour la Belgique : Ch. RASKIN
9, Aven. de la Joyeuse Entrée, Bruxelles

Histoire de la Démocratie et du Socialisme

EN BELGIQUE DEPUIS 1830

PAR

Louis BERTRAND, député de Bruxelles

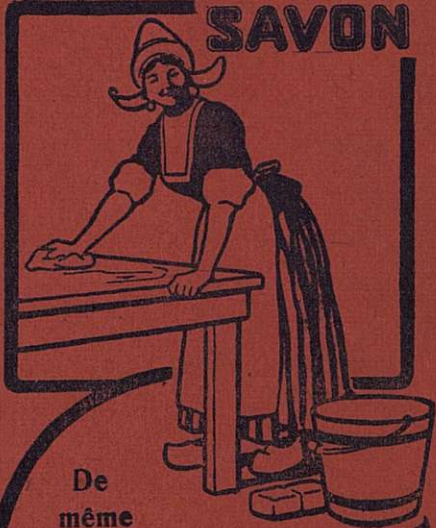
Deux beaux volumes in-8° richement illustrés : 10 fr.

EN VENTE :

VOLKSDRUKKERIJ, 29, rue Hautport, GAND



SUNLIGHT SAVON



De
même
que l'or
est le plus
pur de tous les métaux, le
SUNLIGHT SAVON est le
plus pur de tous les savons.
Pour la blanchisserie, le
bain, la cuisine, le mé-
nage, partout il est
sans rival.